

Intact Corporation financière obtient l'autorisation de réaliser l'achat des activités de courtage d'assurance des entreprises de Direct Line Insurance Group plc

TORONTO, le 19 oct. 2023 /CNW/ - Intact Corporation financière (TSX : IFC) (« Intact » ou la « Société ») et sa filiale RSA ont annoncé aujourd'hui que toutes les conditions relatives à l'acquisition des activités de courtage d'assurance des entreprises de Direct Line Insurance Group plc avaient été remplies. La clôture de l'opération devrait avoir lieu le 26 octobre au moment du paiement d'une contrepartie en espèces de 520 M£.

Comme il a été annoncé le 6 septembre, la Société financera le prix d'achat et les coûts d'intégration prévus au moyen du produit tiré de son placement d'actions ordinaires de 575 M\$ et de son émission de billets à moyen terme de 400 M\$ réalisés récemment.

À la clôture, la quasi-totalité des paramètres économiques futurs du portefeuille d'activités de courtage d'assurance des entreprises de Direct Line auront été transférés à RSA avec prise d'effet le 1^{er} octobre 2023 aux termes d'une convention de réassurance en quote-part.

À propos d'Intact Corporation financière

Intact Corporation financière (TSX : IFC) est le plus important fournisseur d'assurance de dommages au Canada, l'un des principaux fournisseurs d'assurance spécialisée dans le monde et, avec RSA, un chef de file au Royaume-Uni et en Irlande. La Société a connu une croissance interne et par acquisition, et ses primes annuelles totalisent plus de 21 milliards de dollars.

Au Canada, Intact distribue ses produits d'assurance sous la marque Intact Assurance grâce à un vaste réseau de courtiers, notamment sa filiale en propriété exclusive BrokerLink, et directement aux consommateurs par belairdirect. Intact offre également des solutions d'assurance pour les groupes d'affinité par l'intermédiaire de Johnson Assurance.

Aux États-Unis, Intact Assurance Solutions spécialisées offre une gamme de produits et services d'assurance spécialisée par l'entremise d'agences indépendantes, de courtiers régionaux et nationaux, de grossistes et d'agences générales de gestion.

Au Royaume-Uni, en Irlande et en Europe, Intact offre des solutions d'assurance pour les particuliers et les entreprises ainsi que d'assurance spécialisée sous les marques de RSA.

Énoncés prospectifs

Certains énoncés figurant dans le présent communiqué sont des énoncés prospectifs. Les mots « peut », « devrait », « pourrait », « prévoit », « s'attend », « planifie », « a l'intention de », « indique », « croit », « estime », « prédit », « susceptible de » ou « éventuel », ou la forme négative ou d'autres variations de ces mots ou autres mots ou phrases similaires ou comparables indiquent des énoncés prospectifs. Sauf indication contraire, tous les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué sont valables en date des présentes et sont susceptibles de changer.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur les estimations et les hypothèses de la direction à la lumière de son expérience et de sa perception à l'égard des tendances historiques, de la conjoncture actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs que la direction estime appropriés dans les circonstances. De nombreux facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de la Société ou les événements à venir ou les faits nouveaux diffèrent de façon importante de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs.

Tous les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué sont présentés sous réserve de ces mises en garde et des mises en garde figurant à la rubrique « Gestion des risques » du rapport de gestion de la Société pour le 2^e trimestre de 2023 (sections 19 et 20), dans le rapport de gestion de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 (sections 30 à 34), aux notes 10 et 13 des états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 et dans la notice annuelle de la Société datée du 7 février 2023, qui peuvent tous être consultés sur notre site Web au www.intactfc.com ou sur SEDAR+ au www.sedarplus.com. Ces facteurs ne constituent pas une liste exhaustive des facteurs qui pourraient avoir une incidence sur la Société. Ces facteurs devraient, toutefois, être examinés avec soin. Bien que les énoncés prospectifs soient fondés sur des hypothèses que la direction juge raisonnables, la Société ne peut garantir aux investisseurs que les résultats réels seront conformes à ces énoncés prospectifs. Les investisseurs ne devraient pas se fier aux énoncés prospectifs pour prendre des décisions et ils doivent s'assurer de bien tenir compte de l'information qui précède lorsqu'ils examinent les énoncés prospectifs formulés dans le présent communiqué. Les lecteurs ne devraient pas se fier outre mesure aux énoncés prospectifs formulés dans le présent communiqué. La Société n'a pas l'intention de mettre à jour ni de réviser les énoncés prospectifs, et ne s'engage pas à le faire, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, sauf dans la mesure exigée par la loi.

<https://salledepresse.intactfc.com/2023-10-19-Intact-Corporation-financiere-obtient-lautorisation-de-realiser-lachat-des-activites-de-courtage-dassurance-des-entreprises-de-Direct-Line-Insurance-Group-plc>